



Radiée de l'Anpe injustement...

Par **Virginie_old**, le **02/04/2007** à **20:16**

Bonsoir, je cherche desesperement de laide en ce qui concerne cette "drole" daffaire: voila, le coup classique j'ai un rdv pour un bilan a la mission locale qui bosse normalement avec l'anpe.

je ne peux pas y aller donc j'appelle la mission locale pour leur expliquer et demander de faire le point par telephone

le conseiller m'appelle 2 jours apres, on fait le bilan, je recois une lettre prouvant le bilan établi(mais je l'ai egaré bordel!)et je dois renvoyer mon dernier contrat de travail, chose faite. et ya deux semaines, je recois une lettre comme quoi je vais etre radiée car non presente a un rdv anpe! je dois encore leur repondre par ecrit pour leur expliquer, je dis encore car cela fait 3 fois qu'ils me font le coup!

je n'ai rien le bol, 3 fois septembre et novembre dernier ou j'ai etais à un entretien et pareil je dois m'excuser!

alors oui je leur ecrit, mais une lettre bien salée sous le coup de la colere j'avoue! peut etre un peu viscieuse mais je reste polie (j'ai le brouillon) et je recois la reponse: radiée "car j'ai rarement lu une lettre avec une telle tonalité jusqu'a son terme"

je suis...degoutée, depitée, en colere et lessivée....

je leur ecrit un mail en m'excusant mais leur demande de renoncer ou sinon cela ira plus loin...(je n'aurais peut etre pas du dire ca...?!)

et il me repond qu'il va porter plainte car cest une habitude dans ses cas là visiblement et qu'il n'a pas peur de mes menaces...

voila ou j'en suis?!

je n'avais pas l'intention d'etre si mechante peut etre mais comment faire maintenant?! aidez moi svp.

j'ai la rage et en meme temps peur de la suite....

j'attends vos reponses svp...

par avance merci

Par **Jurigaby**, le **09/04/2007** à **23:38**

Votre histoire m'a touché, car elle montre à quel point la radiation est devenu un instrument utilisé dans le seul but de réduire le nombre de chomeurs et de plaire à une majorité politique en place...

Vous vous êtes peut être un peu emporté dans votre lettre mais cela justifie t-il une radiation? Le chomeur doit-il se définir comme quelqu'un qui n'a aucune fierté et qui doit courber l'échine à chaque fois qu'on le lui demande?

Absolument pas!

Maintenant, pour traiter au mieux votre problème, j'aurai quelques questions plus précises à vous demander car il est evident qu'une telle radiation se doit d'être contesté.

Voici mon adresse mail:XXXXXXXXXXXXXXXXXX

Envoyer moi un mail de sorte que l'on puisse traiter certains aspects de votre problème un peu plus en privé.

Par **Virginie_old**, le **19/04/2007** à **11:48**

Bonjour! j'ai enfin le temps de pouvoir vous donner des nouvelles de cette "fameuse affaire"! je m'en étais arrêté au mail reçu du directeur de lanpe me disant ne pas avoir peur de mes menaces. car je lui avais dit ne rien avoir à perdre puisque je ne touche rien des assedics et que ce motif de radiation interresserait surement les medias...(j'avoue, j'y suis un peu allée au culot!) mais au final ça paye!!!!

et oui le lendemain j'ai reçu un mail de sa part me demandant de tout arreter, d'en rester là avec les menaces aux medias et tout ça et qu'il allait ré-examiner mon dossier!!!

Et là O miracle! c'est bizarre comme les choses s'accélèrent!

les assedics m'appellent qq jours après je suis re-inscrite directement et comme c'est bizarre ils ne s'aperçoivent que maintenant que j'ai surement droit aux assedics maintenant!!!!

Cool! même si mon but n'est pas de vivre de l'assistanat comme j'en connais, ça va quand même m'aider pour les loyers! et je bosse tjrs en plus....

merci beaucoup à "jurigaby" de m'avoir répondu et écouté, ça m'aidera....

merci!*

bonne continuation à tous!

Par **Jurigaby**, le **20/04/2007** à **14:52**

Merci beaucoup..Et c'est moi qui vous souhaite bonne continuation!